

FORMATION TRANSVERSALE : SCIENCES DE L'EDUCATION

VOLUME HORAIRE GLOBAL : 52h dont 12h de conférences communes aux PE2 et PLC2

VOLUME HORAIRE PAR TYPE DE COURS : 38 HTD et 14 HCM (7 conférences de 2 h)

CONTENUS TRAITES

Droits et devoirs de l'enseignant et des élèves : conférence n°1, 2h pour les PE uniquement

Psychologie de l'enfant et de l'adolescent ; psychologie cognitive : conférences n° 2, 5 et 7, 3 X 2h, PE/PLC, plus 2h de TD

Le socle commun : conférence n°3, 2h; conférence PE /PLC

Ethique et valeurs au quotidien : conférence n°4, PE/PLC, 2h, plus 4h de TD

Les institutions et la politique : conférence n°6, PE/PLC, 2h

Organisation de l'enseignement-apprentissage et conduite de la classe : 22h, analyse de pratique en TD en groupe de référence

Fonctionnement de l'école, relations avec les parents : 6h en TD

Les spécificités de l'école maternelle : 6h En TD

COMPETENCES ET OBJECTIFS :

MODULES et CONFERENCES	COMPETENCES	
	Connaissances	Formation aux capacités et attitudes
Organisation de l'enseignement-apprentissage et conduite de la classe	<ul style="list-style-type: none"> - Compétences, objectifs et référence aux textes officiels - L'autorité et la discipline. La pédagogie coopérative. - Les différentes formes et fonctions d'évaluations. La différenciation -La PPO, la pédagogie de projet et la pédagogie de contrat -La pédagogie coopérative - La relation pédagogique : enjeux et repères - Le socle commun de connaissances et de compétences - Les différents supports et les outils (tableau, manuels, documents...) nécessaires à la conception et à la mise en oeuvre des apprentissages - La gestion du groupe classe (l'autorité, discipline, gestion des conflits). - La pédagogie du travail en groupe -La prise en compte de l'hétérogénéité ; la différenciation -Ldispositifs d'aide aux élèves en difficulté (Les PPRE ; projets ambition-réussite) - Les pratiques suscitant l'activité métacognitive 	<ul style="list-style-type: none"> - Comment préparer sa classe ? (cahier-journal, fiches, progression, etc.) - Comment définir des objectifs d'apprentissage à partir des textes officiels ? - Comment motiver les élèves et comment donner du sens aux apprentissages ? - Comment exercer une autorité saine et constructive ? Comment se faire respecter et utiliser la sanction avec discernement et dans le respect du droit ? - Comment prendre en charge un groupe ou une classe, de faire face aux conflits, de développer la participation et la coopération entre élèves ? - Comment adapter les formes d'interventions et de communication aux types de situations et d'activités prévues (postures, place, interventions, vérification des consignes, etc.) ? Comment mettre en oeuvre une pédagogie différenciée ? Comment pratiquer une évaluation dans le cadre d'une relation claire et de confiance ? Comment analyser sa pratique
Ethique et valeurs au quotidien	<ul style="list-style-type: none"> - Les valeurs de la République et les textes qui les fondent : liberté, égalité, fraternité ; laïcité ; refus de toutes les discriminations ; mixité ; égalité entre les hommes et les femmes ; - Les vecteurs de construction des valeurs à l'école. - Les textes fondateurs des droits de l'enfant (convention internationale...) - Approche citoyenne de l'EEDD 	<ul style="list-style-type: none"> - Comment respecter les règles de déontologie / service public ? - Comment agir de façon éthique et responsable ? - Comment prendre en compte la dimension civique de son enseignement ? - Comment faire comprendre et partager les valeurs de la République ? - Comment préserver l'égalité et l'équité entre élèves ? - Comment apprendre à élève à porter un regard positif sur lui-même et sur l'autre ?
Fonctionnement de l'école, relations avec les parents et les différents partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation administrative et budgétaire des écoles ; - Les règles de fonctionnement de l'école (règlement intérieur, surveillance, etc) - Les caractéristiques et les indicateurs de l'école -Le projet de l'école. Le rôle des différents conseils (conseil d'école, etc.) -Le rôle et la fonction des associations de parents d'élèves -Les partenaires et les interlocuteurs extérieurs à l'école -Les dispositifs d'aide à l'insertion des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Comment participer à la vie de l'école ou de l'établissement ? - Comment développer des relations de coopération avec les parents d'élèves et les partenaires de l'élève ? - Le rôle et la fonction des associations de parents d'élèves ; - Les partenaires et les interlocuteurs extérieurs à l'école ; - Les dispositifs d'aide à l'insertion des élèves ;
Les institutions et la politique éducative de la France	<ul style="list-style-type: none"> - Les institutions (État et collectivités territoriales) qui définissent et mettent en oeuvre la politique éducative de la nation ; - La politique éducative de la France, les grands traits de son histoire et ses enjeux actuels (stratégiques, politiques, économiques, sociaux) en comparaison avec d'autres pays européens ; 	
Droits et devoirs de l'enseignant et des élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Les grands principes du droit de la fonction publique et le code de l'éducation : les lois et textes réglementaires en relation avec la profession exercée, les textes relatifs à la sécurité des élèves (obligations de surveillance par exemple) et à la sûreté (obligation de signalement par exemple) ; - Ses droits et recours face à une situation de menace ou de violence ; -Le système éducatif, ses acteurs et les dispositifs spécifiques ; -Les droits de l'enseignant et les recours face à une situation de menace ou de violence 	

Les spécificités de l'école maternelle	<ul style="list-style-type: none"> - Psychologie de l'enfant de cycle 1 - Les missions de la maternelle par rapport à l'école élémentaire. - Les textes de références (Charte académique pour le fonctionnement des écoles maternelles, sécurité,...) - Les démarches et dispositifs assurant la cohérence et la continuité des apprentissages à l'école maternelle (spécificités des programmes de la maternelle ; dispositifs de l'évaluation GS, des liaisons GS/CP ; outils d'aide - Relation et communication avec les différents partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Comment organiser et gérer sa classe au cycle 1 ? - Comment concevoir une situation d'apprentissage en fonction de la diversité des élèves ? - Comment maîtriser la relation pédagogique en fonction de l'âge des élèves ? - Comment développer le vivre ensemble ?- Comment organiser sa classe au cycle 1?
Psycho de l'enfant et de l'adolescent Psycho cognitive	<ul style="list-style-type: none"> - Les fondements de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent, les processus d'apprentissage des élèves et les obstacles possibles à ces processus ; - La diversité des élèves et de leurs cultures : approches psychologiques et sociologiques 	
Le socle commun	<ul style="list-style-type: none"> - Les fondements et les enjeux du socle commun - Les évaluations CE1, CM2 et 3ème 	

MISE EN ŒUVRE DE LA FORMATION :

Les 7 conférences seront proposées durant les premières semaines de formation.

L'unité de formation *Organisation de l'enseignement-apprentissage et conduite de la classe* sera répartie sur les 3 périodes de stage : 5 séances de 2 h en début d'année dans le cadre de la préparation et l'exploitation du stage filé, 3 séances de 2h pour la préparation du 1^{er} stage massé et 3 séances de 2h pour la préparation du 2^{ème} stage massé.

Les cours prendront différentes formes :

- Cours magistraux
- Travaux de groupes sur les capacités et attitudes à acquérir
- Analyses de pratiques de stagiaires et de pratiques d'experts, à partir de séances préparées en commun et mises en œuvre dans les classes et à partir de supports vidéo
- Etudes de cas à partir de l'expérience des stagiaires en stage en responsabilité

EVALUATION DU MODULE :

Elle s'appuiera sur : 1 ou 2 évaluations choisies parmi les exemples suivants (liste non exhaustive) :

- un écrit (de 4 pages environ) sur l'analyse d'une situation rencontrée en stage (relation avec les parents, les partenaires, violence, cas de maltraitance...)
- un exposé (écrit et/ou oral) sur un des thèmes du programme
- une analyse de pratique (vécue, observée, visionnée ou transcrite)
- un texte à commenter
- un QCM ou un devoir sur table unique pour l'ensemble des conférences sur les connaissances
- une ou deux questions relatives à une étude de cas permettant de mesurer sa capacité à articuler ses connaissances et ses compétences en analyse de pratiques.
- une présentation orale de la conférence précédente pourra être proposée à un petit groupe de stagiaires (7 pas davantage) appuyée sur un écrit.

Sachant que les PE2 auront au minimum 2 formateurs, l'un pour la théorie (les conférences) et l'autre pour la partie plus pratique, deux types d'évaluation peuvent être organisées : une évaluation relative aux conférences, sous forme d'une épreuve écrite avec possibilité de s'appuyer sur les notes prises lors des conférences et une évaluation de type exposé, ou analyse de pratiques